

À votre écoute

Le Greta de l'Eure est engagé dans une démarche Qualité permanente d'amélioration de ses services.

Le Greta de l'Eure, soucieux de fournir un service de qualité, s'engage à respecter les exigences fixées par le décret qualité 2015-790 du 30 juin 2015, et celles du référentiel AFNOR X50- 762, concernant le traitement des réclamations clients.

Toute personne souhaitant faire une réclamation au Greta de l'Eure peut :

1. Prendre contact avec le Conseiller en Formation Continue ou le coordonnateur en charge de la mise en place de l'action de formation,
2. Déposer sa demande auprès de nos accueils,
3. Adresser un courrier circonstancié (en décrivant le plus précisément possible le motif) à l'adresse suivante :

GRETA DE L'EURE
Service qualité
32, Rue Pierre Brossolette
27016 Evreux cedex 16

4. Adresser un courriel à : lucie.monnerville@ac-rouen.fr

Le Greta de l'Eure s'engage à traiter chaque demande et revenir vers le demandeur afin de lui indiquer les mesures d'Amélioration apportées.

La Direction